Emetteur détecteur de mouvements pour l'extérieur
TV TXS 868 B02

TV **TXS** 868 **B02**

Application - descriptif

Le détecteur à rayons infrarouges TV **TXS** 868 **B02** détecte les mouvements (d'une personne, d'un véhicule) grâce aux variations de température (rayonnement infrarouge).
Quatre piles 1,5 V AA alimentent l'appareil.

La distance de détection est de maximum 12 mètres avec un angle de 180°. La sensibilité est réglable au moyen d'un potentiomètre.

La temporisation au déclenchement est réglable de 5 s à 5 min, et le niveau de sensibilité lumineuse est réglable à partir de 5 lux.

Le boîtier est prévu pour un montage extérieur, sur un mur, sur un dépassant de toit ou sur un support horizontal.

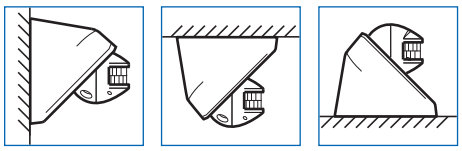

Couverture de l'optique

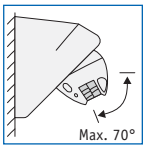

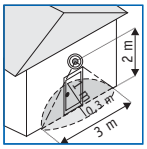

L'angle de la tête rotative est ajustable sur 70° vers le bas, ce qui influence directement la portée de détection.

Ci-après une illustration de la portée de détection lorsque la tête rotative est relevée à son maximum.

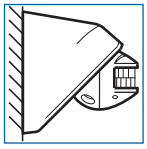

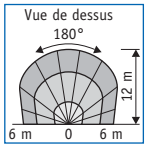

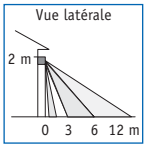

Adressage

- Le détecteur peut être accordé sur une sonnerie, un répéteur de signal, un récepteur pour commande d'éclairage, avec ou sans centrale TVLink.
- Lorsque le détecteur est utilisé avec la centrale TVLink, l'adressage est réalisé en introduisant un code à 8 chiffres dans la mémoire du TVLink (code du récepteur).

Caractéristiques techniques

Alimentation	6 V DC (4 x 1,5 V DC, piles alcalines AA)
Portée de transmission	≥ 100 m à l'air libre, jusque 150 m si le récepteur est équipé d'une antenne ANT 868
Portée de détection IR	12 m maximum
Angle de détection	maximum 180°
Fréquence d'émission	868,3 MHz
Plage de temporisation	5 s à 5 min (jusque 8 h 59 min avec le récepteur TV **RCL** 868 **A02**)
Sensibilité lumineuse	ajustable de 5 lux à l'infini
Durée de vie des piles	approximativement 12 mois (pour 10 détections quotidiennes à 20 °C)
Dimensions	8,6 x 12,5 x 11,5 cm
Degré de protection	IP 54
Conformité	CE (LVD & EMC) selon R&TTE

Référence de commande

- TV **TXS** 868 **B02** : blanc

1. Recommandations d'usage

☞ Installez le détecteur à au moins 1 m de hauteur.
Le montage optimal se situe entre 2 m et 2,40 m.

☞ Evitez d'installer le détecteur sur des murs dont la trop grosse épaisseur pourrait nuire à la bonne propagation des ondes radio.

☞ Évitez de placer le détecteur à moins d'un mètre de matériaux conducteurs, tels que châssis de portes ou de fenêtres en aluminium, appuis de fenêtres métalliques, câbles électriques, etc.

☞ Veillez à la propreté de l'optique du détecteur.

☞ Ne touchez pas les surfaces du capteur pyroélectrique avec les mains.

☞ Ne laissez pas tomber le détecteur ou lui faire subir des chocs.

☞ Remplacez les piles si nécessaire (la durée de vie est directement liée au nombre de détections).

2. Adressage (mémorisation)

Le signal transmis est de type Rolling Code afin que la duplication soit impossible et que la plus grande sélectivité soit garantie.

Le code du détecteur peut être mémorisé dans les récepteurs (installation sans centrale TVLink) ou dans la centrale TVLink :

- adressage dans la centrale TVLink au moyen d'une détection.
- adressage dans un récepteur en utilisant la procédure avec le bouton P1 du récepteur, ensuite en effectuant une détection (voir chapitre 6).

3. Fixation du détecteur

Avant de fixer le détecteur, il est important de faire des essais d'émission radio de celui-ci vers son récepteur ou vers la centrale TVLink, à partir de l'endroit prévu pour son installation afin de contrôler la bonne réception du signal et l'efficacité de la couverture de la zone à protéger.

☞ Dévissez la vis de la face frontale.

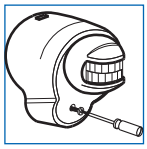

☞ Déclipsez délicatement le socle.

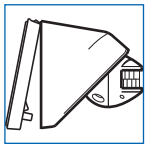

☞ Fixez le socle au moyen des vis fournies et placez les piles dans leur logement (respectez les polarités).

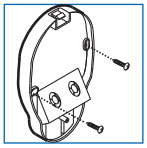

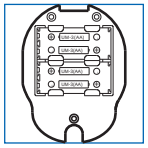

☞ Reclipsez le détecteur sur son socle vissé et resserrez la vis de fixation de la face avant.

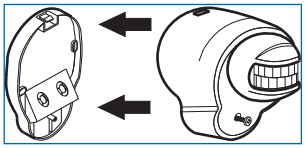

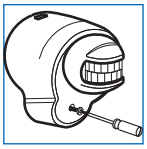

☞ Veillez à positionner le détecteur de telle sorte que les personnes ou les véhicules qui doivent déclencher une détection traversent la couverture de l'optique de manière transversale.
Veillez à ce que les détections ne soient pas frontales.

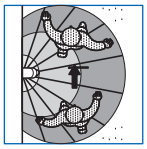

☞ Veillez à ne pas orienter l'optique du détecteur en direction d'une quelconque source lumineuse.

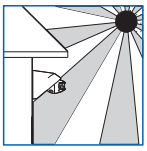

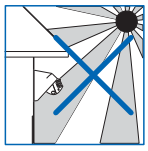

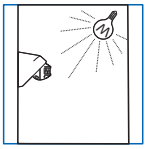

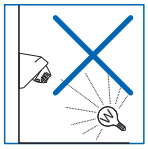

☞ Veillez à ne pas diriger l'optique en direction d'objets susceptibles de bouger avec le vent (arbres, buissons, etc.)

☞ Veillez également à ne pas placer le détecteur à proximité de sources de chaleur, ou pointé en direction de surfaces susceptibles de changer rapidement de température telles que piscines, surfaces vitrées, corps de cheminée, sortie de hotte, etc.

4. Remplacement des piles

Un mois avant l'usure totale des piles, le ou les récepteur(s) accordé(s) ou/et la centrale émettront un signal pour inviter l'utilisateur à remplacer les piles.
Pour ce faire, procédez comme suit :

☞ Déclipsez le détecteur de son socle de fixation

☞ Dévissez la face avant du détecteur au moyen d'un tournevis adéquat

☞ Remplacez les piles usagées par des nouvelles en veillant à respecter la polarité (risques d'endommager le détecteur)

☞ Conservez les piles hors de portée des enfants et des animaux. En cas d'ingestion, appelez immédiatement un médecin.

☞ Ce remplacement sera à effectuer dès que le récepteur accordé ou la centrale TVLink le signalera.

☞ N'utilisez que des piles LR6 AA.

☞ Débarrassez-vous des piles usagées en respectant l'environnement, ne les jetez donc pas dans une poubelle domestique.

5. Réglages et mise au point

Il est possible d'occulter certaines zones de détection si nécessaire. Une languette autocollante fournie dans l'emballage est prévue à cet effet. Pour ce faire, référez-vous à l'illustration suivante :

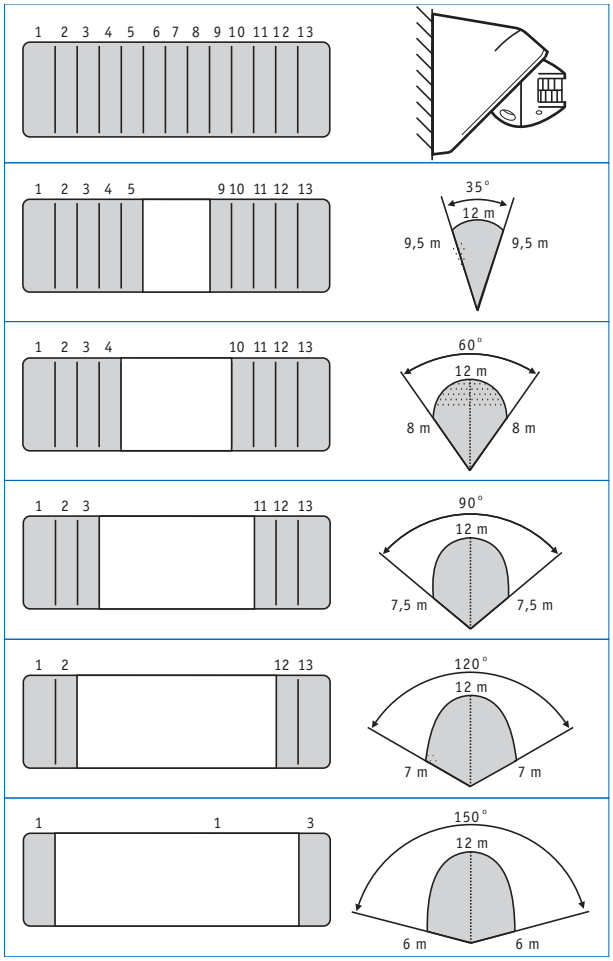

Une LED d'indication de transmission de couleur rouge est visible à chaque émission radio au travers du capteur pyroélectrique. Cette LED peut être utilisée pour avoir la certitude d'une transmission radio au moment où le détecteur est accordé avec un récepteur (voir 6).

6. Mémorisation du détecteur avec un récepteur

- Il est absolument nécessaire qu'un signal de détection radio soit envoyé par le détecteur pour que celui-ci puisse être accordé avec un récepteur.
- A chaque fois que les piles sont replacées dans le logement du détecteur, celui-ci effectue une procédure d'envoi cyclique de signaux radio espacés de 5 s pendant une durée de 30 s (phase d'autotest).
- Appuyez sur le bouton P1 du récepteur à accorder pendant cette émission cyclique (lors du changement de piles, cette procédure n'est pas nécessaire).
- Le récepteur émet un signal sonore de confirmation de mémorisation.

7. Réglage des potentiomètres

7.1. LUX

- Le potentiomètre LUX a pour fonction le réglage de la sensibilité de détection à la lumière. Cette sensibilité est ajustable de 5 lux à l'infini.
- Lorsque le potentiomètre est réglé sur ☾, le détecteur n'est opérationnel que dans la pénombre et l'obscurité (commande d'éclairage).
- Lorsque le potentiomètre est réglé sur ☀☾, le détecteur est opérationnel à tout moment du jour et de la nuit (commande de sonnerie).
- Il est tout à fait possible de régler le détecteur sur une valeur intermédiaire à la convenance de l'utilisateur.
- Le détecteur est réglé d'usine sur la valeur maximale.

7.2. TIME

- Le potentiomètre TIME a pour fonction le réglage de la temporisation entre l'émission d'un signal d'enclenchement et l'émission d'un signal de déclenchement du contact du récepteur.
- Elle est réglable sur une plage de 5 s à 5 min.
- Le détecteur est réglé d'usine sur la valeur minimale.

7.3. METER

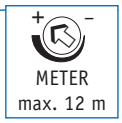

Le potentiomètre METER a pour fonction le réglage de la zone de couverture du détecteur. Plus la valeur sélectionnée est proche du maximum (+), plus le champ de détection du capteur est large.

8. Récepteurs compatibles avec le détecteur

Pour être compatible avec le détecteur TV **TXS** 868 **BO2**, le récepteur accordé doit pouvoir présenter un comportement de type bistable (un canal enclenche, l'autre canal de la même paire déclenche), bistable télérupteur (le même canal enclenche et déclenche) ou temporisé.

Outre la centrale TVLink, voici la liste des récepteurs compatibles : TV **RCD**, TV **RCL**, TV **GSA**, TV **RTR**, TV **RRL**, TV **RZL**.

tempolec
B-6530 THUIN | Route de Biesme 49 | TEL 071 59 00 39 | FAX 071 59 01 61 | info@tempolec.be | www.tempolec.be
B-1090 BRUXELLES/BRUSSEL (Jette) | Avenue Odon Warlandlaan 83 | TEL 02 425 92 36 | FAX 02 425 41 41 | bru@tempolec.be
Sous réserve de modifications | Nederlandse tekst op aanvraag